

**CÉSECÉM**



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



[DOSSIER DE PRESSE]

INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES À LA MARTINIQUE



Flashez le QR code pour rejoindre le groupe WhatsApp du CÉSECÉM

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Introduction au débat..... | page : 3 |
| I – Les inégalités économiques que connaît la société martiniquaise ont une double nature..... | page : 4 |
| <i>Elles concernent notre position dans l'espace national.....</i> | <i>page : 4</i> |
| <i>Sur le territoire, les inégalités prennent deux formes :.....</i> | <i>page : 4</i> |
| <i>La pauvreté se distribue de manière diverse dans la population.</i> | <i>page : 5</i> |
| II – Mesurer les conséquences | page : 6 |

DÉBAT CITOYEN

Les inégalités au
sein de la société
martiniquaise

DATE

FORMAT

HEURE

Le 06
OCT.

OUVERT
AU PUBLIC

17H30
19H30

Salle Emile Maurice de l'Hôtel de l'Assemblée

www.cesecem.mq



PROPOSER

INTRODUCTION AU DÉBAT

Fidèle à la vocation qu'il s'est donnée : informer, proposer, agir, le CESECEM a entrepris d'engager des échanges citoyens sur des thèmes qui concernent tant le quotidien que l'avenir de la Martinique et des martiniquais. Nous sommes convaincus que la recherche de solutions aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doit pas être cantonnée aux cabinets d'experts ou aux assemblées d'élus. Il importe que la population soit tenue informée et puisse s'exprimer dans le cours de l'élaboration des politiques dont elle est la cible. Son adhésion, voire sa mobilisation sont des ingrédients nécessaires à la mise en œuvre efficace d'un projet de société.

La réflexion menée par le CESECEM dans le cadre de ses commissions de travail l'a conduit à considérer que les inégalités sont à la racine des problèmes économiques et sociaux de notre territoire ; que la lutte contre les inégalités doit être le crible au travers duquel les politiques publiques de tous ordres sont évaluées.

I – LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES QUE CONNAÎT LA SOCIÉTÉ MARTINICAISE ONT UNE DOUBLE NATURE

Elles concernent notre position dans l'espace national.

Les courbes représentatives de la hiérarchie des revenus disponibles en Martinique et dans l'hexagone font ressortir une forte inégalité tout au long de ces courbes : le revenu médian (celui qui partage la population en deux groupes d'effectif égal) est supérieur de 16,7%, en 2020, dans l'hexagone. L'écart est d'autant plus élevé que les revenus sont bas : les 30% les moins favorisés de l'hexagone ont un revenu disponible supérieur de plus du quart à celui de leurs homologues martiniquais. L'écart décroît quand le revenu progresse : il n'est plus que de 6% pour les 20% les plus aisés.

Il ne s'agit là que de revenus monétaires. En tenant compte du différentiel de prix, plus élevé en

2022, selon l'Insee, de 13,8% en Martinique, l'écart de pouvoir d'achat est de l'ordre de 30% pour le revenu médian et de 35% pour les moins favorisés.

Ce qui est en cause ici, c'est l'échec de la promesse d'égalité de la loi de départementalisation de 1946, promesse que réitérait la loi du 28 février 2017 de programmation de l'égalité réelle outre-mer. C'est aussi le profond sentiment d'injustice ressenti par la population dans sa dénonciation d'une « pwo-fitasyon » dont les responsables, pour autant qu'ils soient désignés, semblent appartenir tant à la sphère des autorités politiques et administratives qu'à celles des groupes privés du commerce et de la finance.

Sur le territoire, les inégalités prennent deux formes :

En termes monétaires, elles sont considérables : les 20% les plus aisés de la population disposent de 41% de la masse totale des niveaux de vie, 5,7 fois plus (près de 6 fois plus) que les 20% les moins favorisés. A partir d'indications éparses dans les publications de l'Insee, on perçoit une stratification sur le critère du revenu de la société martiniquaise qui serait la suivante :

Groupes sociaux à la Martinique – Estimations

| Déciles | Part de la population | Part du niveau de vie |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Supérieurs à 8 | 20% | 41% |
| Entre 5 et 8 | 30% | 32% |
| Entre 2 et 5 | 30% | 20% |
| Inférieurs à 2 | 20% | 7% |

Une approche complémentaire des inégalités repose sur l'indicateur de privations matérielles et sociales de l'Union européenne qui donne la proportion de personnes incapables de couvrir les dépenses liées à 5 des 13 éléments jugés nécessaires à une vie décente. Il y a privation sévère lorsque 7 éléments sont concernés.



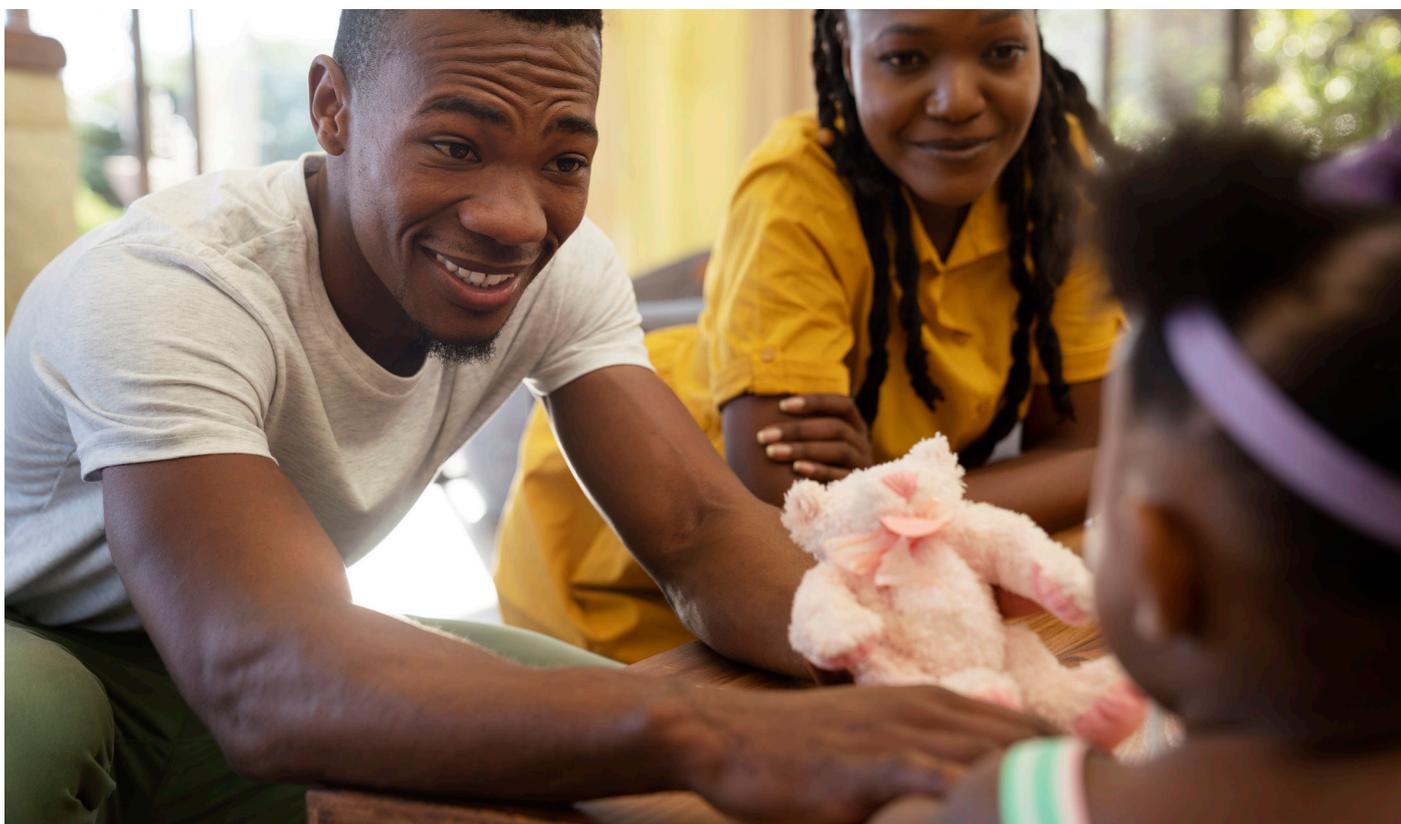
Ces deux approches permettent de définir les contours de la pauvreté et de ses trois composantes :

- La grande pauvreté est celle de personne cumulant pauvreté monétaire (moins de 60% du revenu médian, 1 063€ en 2018) et des privations matérielles et sociales sévères :
- La privation sévère seule.
- La pauvreté monétaire seule.

Répartition des formes de pauvreté – En %

| | Grande pauvreté | Privation sévère seule | Pauvreté monétaire sévère seule |
|------------|-----------------|------------------------|---------------------------------|
| Martinique | 10,49 | 9,57 | 17,29 |
| Hexagone | 2,1 | 4,8 | 4,6 |

Au total, la pauvreté concernait plus de 37% de la population martiniquaise en 2018. A relever que 17% des enquêtés seulement déclarent ne souffrir d'aucune privation contre 53% dans l'hexagone.



La pauvreté se distribue de manière diverse dans la population.

Trois groupes sont particulièrement touchés : les chômeurs, les moins de 30 ans et les familles monoparentales où les taux de pauvreté monétaire sont respectivement de 53, de 45 et de 41% ;

Les disparités territoriales sont importantes. Cap Nord abrite les communes les plus pauvres de l'île ; plus du tiers des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté. Dans le Sud, Vauclin, Rivière-Pilote, Le Marin, Sainte-Anne, Anses d'Arlets comptent 30% de pauvres. Case-Pilote et Schoelcher sont les

communes où le revenu médian est le plus élevé et le taux de pauvreté le plus faible (19 et 18%) ; elles sont suivies par Ducos et les Trois-Îlets puis par un groupe où on retrouve Le Lamentin, Saint-Joseph, Diamant, Sainte-Luce, Carbet et le Morne-Vert.

Information anecdotique : 937 ménages regroupant 2 058 personnes disposent d'un revenu mensuel de 9 060€ par unité de consommation, soit, pour un ménage avec un enfant de moins de 14 ans, 16 308€ mensuels.

II – MESURER LES CONSÉQUENCES

L'impact des inégalités sur la société martiniquaise peut être décliné dans trois directions.

Il faut, en premier lieu souligner le caractère autoreproducteur des inégalités. Un recensement de 2016 mis à jour en 2019, 29% des enfants de moins de 18 ans, un peu plus de 21 000 personnes, vivaient dans une famille dont les parents n'étaient ni en emploi, ni en étude, ni en formation. 85,5% de ces enfants vivaient dans des familles monoparentales. Plus généralement, 38,5% des membres des familles monoparentales qui représentent 31% de la population et 53% du total des enfants, connaissent la grande pauvreté. IL y a là l'évidente racine des difficultés scolaires, du taux élevé d'illettrisme et de la faible employabilité d'une bonne partie de nos jeunes. Dans le contexte actuel, les enfants des pauvres sont majoritairement condamnés à être pauvres, à reproduire la situation inégalitaire dont ils sont les victimes.

Se pose, en second lieu, la question de l'incidence des inégalités sur le fonctionnement de l'économie. Les inégalités, on l'a vu plus haut, pèsent sur l'accumulation de capital humain qui est, la théorie économique l'a montré et des travaux empiriques l'ont confirmé, un ressort essentiel du développe-

ment économique. Résultats médiocres de notre appareil de formation et crise démographique se conjuguent pour nous installer dans l'inquiétant paradoxe de la coexistence d'un chômage élevé et de pénuries sectorielles de main-d'œuvre. C'est que l'hémorragie migratoire laisse sur place la partie la moins qualifiée et la moins employable de la jeunesse, incapable, donc, de répondre aux besoins des entreprises.

Les inégalités enferment, d'autre part, une moitié de la population dans une sous-consommation préjudiciable à la croissance économique et aux entreprises de production locales. Celles-ci, on le sait, ont une activité essentiellement tournée vers le marché domestique qui se contracte sous l'effet du déclin démographique. Dans le cadre du modèle économique actuel, la croissance est tributaire de la consommation des ménages dont le dynamisme est aujourd'hui contraint par un double phénomène : la saturation des besoins en produits locaux pour les catégories du haut de l'échelle des revenus ; l'insuffisance de pouvoir d'achat des catégories les moins favorisées.

On ne peut esquisser, enfin, le questionnement qui conclura cette introduction à notre débat : comment rallier autour d'un objectif commun une population traversée par des fractures aussi profondes ? Comment établir un lien de confiance entre ceux d'en bas qui croupissent dans la précarité et des élites incapables de répondre à leurs attentes légitimes ? Comment combattre l'effet délétère des inégalités sur la cohésion sociale ? Comment faire peuple, enfin ?



1 – Inégalités de revenu monétaire entre la Martinique et l'hexagone

Distribution des déciles de revenu disponible par unité de consommation en 2020, en euros.

| Déciles | Martinique | Hexagone | Écart |
|---------|------------|----------|-------|
| D1 | 784 | 993 | + 27% |
| D2 | 988 | 1 257 | + 27% |
| D3 | 1 184 | 1 479 | + 25% |
| D4 | 1 388 | 1 675 | + 21% |
| D5 | 1 600 | 1 867 | + 17% |
| D6 | 1 839 | 2 078 | + 13% |
| D7 | 2 133 | 2 330 | + 9% |
| D8 | 2 513 | 2 675 | + 6% |
| D9 | 3 148 | 3 327 | + 6% |

Lecture du tableau : En Martinique, 10% de la population disposent d'un niveau de vie par unité de consommation inférieur ou égal au premier décile (D1=784€ par mois) ; les 10% suivants ont un niveau de vie supérieur à D1 et inférieur ou égal à D2 (988€ mensuels) ... Le premier décile de l'hexagone (D1 = 993€) est supérieur de 27% au premier décile de Martinique.

Pour toutes les grandes fonctions de consommation, les prix sont supérieurs en Martinique

| Fonction de consommation | Ecart de prix (en%) |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 40,2 |
| Boissons alcoolisées et tabac | 22,6 |
| Articles d'habillement et chaussures | 8,5 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, dont : | 7 |
| Loyers | 2,5 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 25,4 |
| Santé | 13,4 |
| Transports | -4,7 |
| Communications | 37,4 |
| Loisirs et culture | 14,1 |
| Restaurants et hôtels | 7,9 |
| Biens et services divers, y c. enseignement | 10,1 |
| Ensemble : | 13,8 |

2 – Inégalités en Martinique



Répartition de la masse des niveaux de vie en 2017

| Déciles | Part de la population | Part du niveau de vie |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Supérieurs à 8 | 20% | 41% |
| Entre 5 et 8 | 30% | 32% |
| Entre 2 et 5 | 30% | 20% |
| Inférieurs à 2 | 20% | 7% |

Répartition de la population selon les formes de pauvreté (%)

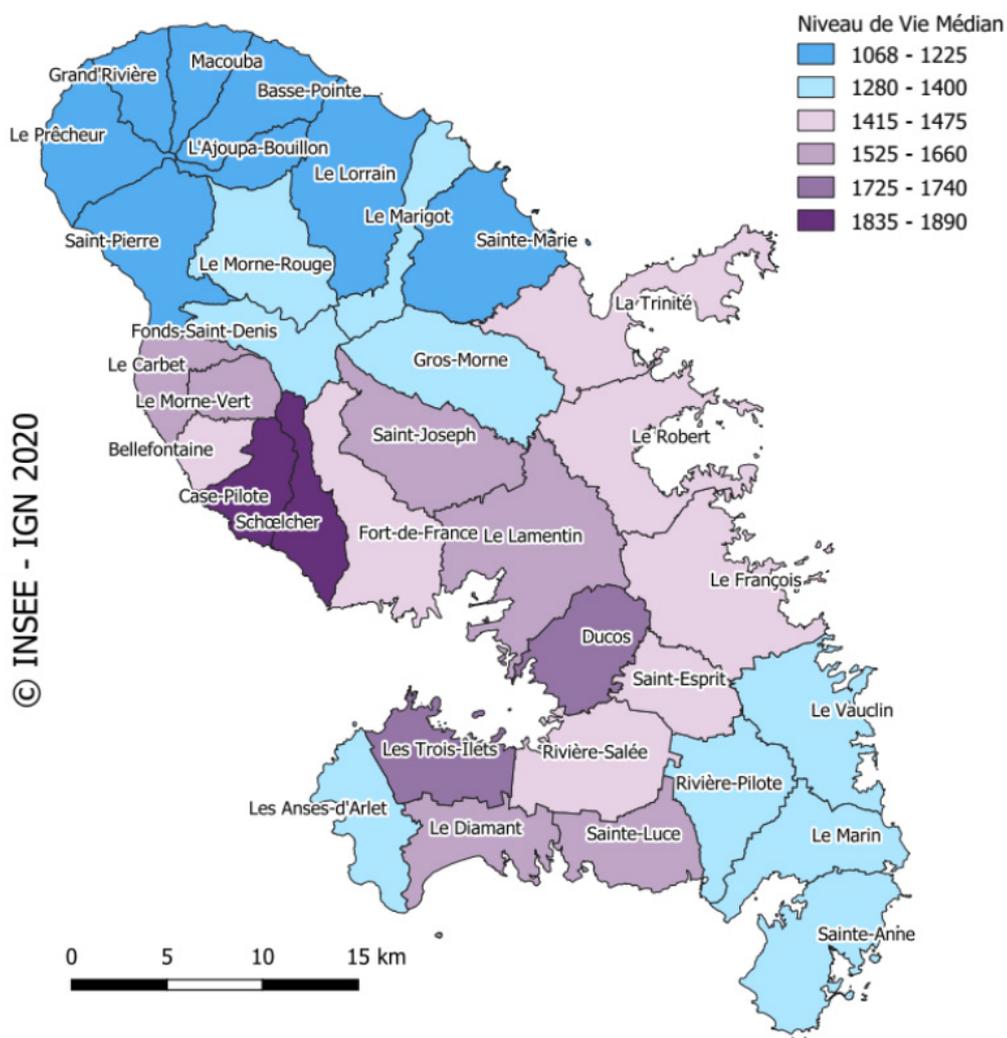
| | Grande pauvreté | Privation sévère seule | Pauvreté monétaire sévère seule |
|------------|-----------------|------------------------|---------------------------------|
| Martinique | 10,49 | 9,57 | 17,29 |
| Hexagone | 2,1 | 4,8 | 4,6 |

10 % des Martiniquais sont en situation de grande pauvreté, 10 % subissent au moins sept privations matérielles et sociales sans pauvreté monétaire, 17 % sont en situation de pauvreté monétaire sévère sans subir de privations sévères.

Liste des éléments de l'indicateur de privations matérielles et sociale de l'Union européenne

- Ne pas avoir de voiture personnelle pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir maintenir son logement à bonne température pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir remplacer des meubles hors d'usage pour des raisons financières ;
- Avoir des impayés de mensualités d'emprunts, de loyer ou de factures d'électricité, d'eau ou de gaz ;
- Ne pas pouvoir dépenser une petite somme d'argent pour soi sans avoir à consulter quiconque ;
- Ne pas pouvoir faire face à des dépenses inattendues ;
- Ne pas avoir accès à internet pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir retrouver des amis ou de la famille au moins une fois par mois pour boire un verre ou pour un repas pour des raisons financières ;
- Ne pas avoir une activité de loisirs régulière pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir s'offrir une semaine de vacances hors de son domicile pour des raisons financières ;
- Ne pas avoir deux paires de bonnes chaussures pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir avoir un repas contenant des protéines au moins tous les deux jours pour des raisons financières ;
- Ne pas pouvoir acheter des vêtements neufs.

Répartition spatiale des niveaux de vie



Page de notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Page de notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq

